

## Rentrée 2023

# La Ville de Châtillon toujours mobilisée contre les fermetures de classes

**La municipalité de Châtillon était ce matin aux côtés des parents et de la communauté éducative dans le cadre de deux mobilisations pour dénoncer des fermetures de classes programmées dans les écoles maternelles du Parc et Gay Lussac.**

En cette rentrée 2023, les près de 3000 élèves châtilonnais ont retrouvé les bancs de l'école, dotés de leurs [kits de rentrée scolaire fournis par la Ville](#). Pleinement mobilisée pour permettre l'épanouissement et les bonnes conditions d'apprentissage des enfants de la commune, **la municipalité était ce matin aux côtés des parents d'élèves et de la communauté éducative pour s'opposer à nouveau aux fermetures de classe décidées par l'Éducation Nationale.**

« À l'école maternelle du Parc, nous sommes à une moyenne de 26 enfants par classe. Pire encore à l'école maternelle Gay Lussac où l'on compte 28,3 enfants par classe, dont 29 dans les classes de petite section de maternelle. C'est inadmissible pour les conditions d'apprentissage de nos enfants et ingérable pour leurs enseignants ! » s'indigne la Maire de Châtillon, Nadège AZZAZ.

Systematiquement mobilisée contre les fermetures de classe, la municipalité de Châtillon avait présenté au Conseil Municipal du 24 mai 2023 un vœu de soutien à la communauté éducative contre les fermetures de classe. Souligné également par le choix de recruter une ATSEM dans chaque classe de maternelle, l'engagement de la ville de Châtillon se veut à la hauteur de celui des agents et enseignants qui encadrent les jeunes enfants de la ville.

« Favoriser un enseignement de qualité aux élèves de la Ville c'est aussi permettre à tous les enfants fréquentant l'étude ou l'accueil de loisirs du soir d'accéder à un goûter gratuit, c'est augmenter de nombre d'heures d'activités culturelles et artistiques, c'est être présent et à l'écoute de la communauté éducative aussi régulièrement que possible. Et c'est ce à quoi nous nous engageons depuis le début de notre mandat » affirme Antoine JOUENNE, adjoint à la Maire en charge de l'éducation et de la vie scolaire.

